



VOTRE TRIMESTRIEL VILLE DE MILLAU

PIÉTONNISATION
**UN MODÈLE DURABLE
EN CŒUR DE VILLE**

FACE À LA HAUSSE DES COÛTS DE L'ÉNERGIE
**UN BOUCLIER SOCIAL
ET UNE RÉPONSE ÉNERGIQUE !**

INTERNET
**UN CONSEILLER NUMÉRIQUE
POUR AIDER TOUS LES HABITANTS**



INSTANTANÉS



01.



02.



03.



04.



05.



06.



06.

01. Halle sportive, top départ

Début novembre, les clubs pourront étrener la Halle sportive du Puits de Calès, dont la construction se termine. Dotée des équipements pour tous les sports d'intérieur (basket, handball, volley-ball, badminton...), la Halle sportive sera inaugurée en avril 2023 par Marie-Amélie Le Fur. L'athlète handisport, médaillée à neuf reprises aux Jeux paralympiques et quadruple championne du monde, a été choisie pour marraine de la Halle sportive par le conseil municipal juniors. Marie-Amélie Le Fur est une ambassadrice enthousiaste des Jeux paralympiques de Paris 2024.

Votre quartier fait peau neuve

Cet été, les quartiers de Malhourtet, Naulas, du Puits de Calès, de Gandalous, Viastels et Saint-Germain ont bénéficié d'un nettoyage approfondi. La Ville a mis en place l'opération « Votre quartier fait peau neuve ». Pendant une journée, 29 agents des services municipaux Espaces verts, Ville propre et Interventions de l'espace public se concentrent sur un secteur précis de Millau et procèdent à son entretien. Le service Espaces verts n'utilise aucun produit phytosanitaire, dans le respect de la biodiversité. Le temps des travaux, les rues sont interdites au stationnement, après information préalable des riverains. Les agents municipaux peuvent ainsi nettoyer votre cadre de vie le plus soigneusement et le plus complètement possible.

03.

04. Les 100 bornes au cœur

Remportés avec maestria et un chrono de rêve par Gabriel Noutary, les 100km de Millau ont rallié plus de 2000 participants pour leur cinquantième anniversaire. Sous l'impulsion de la Ville, le cœur de Millau a battu à la cadence des cent bornards en accueillant des animations sportives pour tous.

Marche nordique et bungee pump avec Solution Sport, qiqong, movnat et fitflamc avec la MJC et un spectacle de danse participatif avec le Labo : les habitants ont pu découvrir et s'adonner à des activités tonifiantes. Une journée sportive pour saluer le demi-siècle d'une course emblématique !

Millau-Louga, 60 ans !

06.

Après une parenthèse liée à la pandémie, Millau et Louga ont saisi une belle occasion de retrouvailles : le soixantième anniversaire de leur jumelage. Emmanuelle Gazel, maire, et Bouchra El Merouani, élue déléguée aux jumelages, ont accueilli en mairie Fatou War, présidente de la commission des relations extérieures de Louga, et Boubacar Sarr, conseiller spécial du maire de la cité sénégalaise. En présence de Daniel Capel, président du comité de jumelage, les édiles ont mis en exergue l'importance des relations entre les deux villes, tant dans les domaines de la résilience au changement climatique que de l'économie. Les percussions traditionnelles africaines ont rythmé cet anniversaire du plus ancien des jumelages millavois !

02.

Trier pour une ville plus propre

Le recyclable dans la poubelle jaune, le reste dans la poubelle noire ! Impossible de ne pas trier avec les nouvelles corbeilles de tri. D'ici la fin 2023, celles-ci seront déployées en 350 points sur la commune, en lieu et place des poubelles de l'ancien modèle. Des cendriers vont aussi être ajoutés. Rappelons aux usagers que désormais, tous les emballages peuvent être déposés dans la corbeille jaune comme, d'ailleurs, dans leur sac poubelle jaune à domicile. Merci à tous de ne pas jeter de déchets ni de mégots sur la voie publique et d'utiliser les nouvelles corbeilles ainsi que les cendriers. Pour améliorer ensemble la propreté de notre ville.

05. Sauvons les buisseries

Face à l'invasion des buisseries du Larzac par la pyrale du buis, le service Espaces verts est intervenu sur 42 buisseries identifiées en liaison avec les habitants du plateau. La chenille de la pyrale, papillon nocturne, infeste les buis et dévore leur feuillage, puis leur écorce. Les agents municipaux ont utilisé des méthodes biologiques : la pose de pièges à phéromones, l'installation de nichoirs à mésanges (prédatrices de la pyrale) et la pulvérisation de bacillus thuringiensis, une bactérie infectant le système digestif de la pyrale. Trois solutions raisonnées pour protéger ces buisseries qui appartiennent au patrimoine paysager des Grands Causses.

07. Des minibus de la ville pour le dépistage des cancers

La Ville apporte son entier soutien à la campagne annuelle d'Octobre rose. Elle met un minibus à la disposition du Comité de sensibilisation pour le dépistage des cancers en Aveyron. Les femmes ayant rendez-vous pour une mammographie à l'hôpital de Millau peuvent bénéficier d'un transport gratuit entre leur domicile et le centre hospitalier. Les personnes intéressées peuvent contacter le Comité de sensibilisation au 06 18 44 25 03.

Édito

“
**Dans un contexte difficile, nous déployons un bouclier social :
 non-augmentation des impôts et maintien de la tarification sociale
 pour la cantine et le portage de repas**
 ”

Chères Millavoises, chers Millavois,

La flambée des coûts de l'énergie suscite l'inquiétude de nos concitoyens. Simultanément, elle rend plus compliquée encore la gestion des finances communales, déjà exsangues au début de notre mandat. Nous avons décidé de déployer un « bouclier social » pour ne pas impacter votre pouvoir d'achat et vous accompagner au quotidien en ces temps difficiles.

Ce bouclier social réside dans la non-augmentation des impôts locaux (malheureusement, les bases d'imposition ont été revalorisées par l'État cette année) et le maintien de notre tarification sociale et solidaire à la cantine, afin que tous les enfants ainsi que nos aînés avec le portage de repas à domicile, aient accès à des repas sains et de qualité. De même, nous maintenons la gratuité des transports scolaires et les aides à la rénovation des logements (compétences de notre communauté de communes).

C'est notamment par des économies d'énergie dans les équipements communaux que nous affronterons cette hausse des prix, en relation avec les agents. Ces économies seront réalisées sur tous les postes énergétiques, sauf sur le confort thermique des enfants (écoles, crèche...).

La sobriété énergétique s'inscrit aussi dans la résilience au réchauffement climatique, un enjeu dont les incendies de cet été ont montré l'urgence. La piétonnisation, que nous allons pérenniser sous une forme différente, contribue à cet objectif de résilience, comme à la qualité de vie en centre-ville.

Le journal *Le Parisien* a classé Millau comme cinquième ville de France où il fait bon vieillir. Ce palmarès nous conforte dans notre volonté d'agir au plus près des habitants. Les chantiers en cours - la Halle Sportive, la rénovation du gymnase Paul-Tort, la Maison de santé de la Capelle, la Maison de retraite - et une plus grande proximité de notre police municipale contribuent au bien vivre de toutes les générations à Millau. L'embauche, à la Médiathèque, d'un conseiller numérique, pour vous aider dans vos démarches sur internet, s'inscrit dans notre volonté de faciliter votre vie quotidienne et d'être aux côtés de tous les habitants.

Bel automne à chacun de vous !

Emmanuelle Gazel,
 Maire,
 et l'équipe municipale

“CHANGER MA VI(LL)E”

MILLAU.FR

SUIVEZ-NOUS SUR   

Magazine de la Ville de Millau - 12100 • Tél. : 05 65 59 50 00 • millau.fr • Directrice de la publication : Emmanuelle Gazel • Rédactrice en chef : Nadège Grimal • Création maquette et mise en pages : UnderKult® • Crédits photographiques : Sarah Thuault-Ney, Ville de Millau • Impression : Imprimerie du Progrès • Dépôt légal : BNF • Tirage : 15 000 exemplaires.

Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur un papier norme PEFC. Les papiers labellisés PEFC sont issus de fibres émanant de forêts gérées durablement.



SOMMAIRE

05.

TEMPS FORTS

- La piétonnisation

10.

- Finances communales : agir face à la flambée des prix de l'énergie

14.

TEMPS PARTAGÉ

- Devenir assistante maternelle
- Une Maison Sport Santé

02.

INSTANTANÉS

ENTRE TEMPS

- Police municipale
- Le bilinguisme dans les écoles

08.

12.

TEMPS LIBRE

- Un conseiller numérique à votre service

15.

GROUPES POLITIQUES



PIÉTONNISATION

REGARDS CITOYENS SUR L'EXPÉRIMENTATION

L'expérimentation du 14 juillet au 15 octobre a permis d'affiner les contours d'un modèle durable de piétonnisation du cœur de ville. Nous vous le présentons en page 7. Ce modèle est le fruit des enseignements de l'expérimentation, des remarques et des suggestions recueillies par les élus, tant sur le terrain que lors de réunions avec les commerçants (lire page 6). Il résulte également de la consultation municipale lancée auprès des habitants. Entre le 14 juillet et la mi-octobre, 276 contributions ont été émises. En voici une synthèse.

Les contributeurs favorables à la piétonnisation souhaitent un dispositif plus ambitieux que celui adopté ces trois derniers mois. Ils plaident pour un périmètre piéton plus large, pour la création de pistes cyclables, la mise en service de navettes gratuites, la refonte du plan de circulation. Ils incitent la municipalité à se donner du temps pour que les résistances au changement s'estompent petit à petit.

Les contributeurs réticents face à la piétonnisation estiment qu'elle n'est pas adaptée à la ville. Ils formulent toutefois des remarques constructives. Quitte à piétonniser, estiment-ils, il est préférable d'interdire totalement les voitures pour éviter les conflits d'usage. La mise en sens unique des boulevards leur semble plus pertinente que la piétonnisation intégrale de ceux-ci.

La capacité de stationnement, malgré les nouveaux dispositifs (zone bleue 30 minutes, demi-heure gratuite au parking Emma-Calvé), est considérée comme insuffisante. Il est souhaité aussi davantage de parkings vélos.

Installation temporaire liée à l'expérimentation, les barrières sont décriées. Pour les contributeurs, qui les trouvent inesthétiques, elles font songer à un « checkpoint » ou gênent la circulation des vélos et trottinettes. Le boulo-drome de la Capelle ne suscite pas de réel enthousiasme : pour certains, il entrave la circulation des modes de déplacement doux, pour d'autres il est anecdotique et sans effet sur l'animation du centre-ville. L'animation, justement, tous s'accordent à considérer qu'elle est nécessaire, pour l'appropriation de l'espace piéton par les habitants et, plus largement, pour la vitalité du cœur de ville.

Ces remarques ont alimenté la co-construction du modèle durable de piétonnisation. Les contributeurs formulent aussi des observations plus générales sur des incivilités relatives à l'utilisation des trottoirs par les vélos et trottinettes, aux nuisances sonores, à la propreté urbaine.



218

CONTRIBUTEURS,

sur la plateforme internet jeparticipe.millau.fr ont donné leur avis sur l'expérimentation piétonne de juillet à octobre. Leurs remarques ont permis d'affiner le modèle présenté page 7.

87,7%

DES CONTRIBUTEURS,

estiment que la piétonnisation a un impact sur leur vie quotidienne. **55% considèrent qu'elle améliore leur qualité de vie ou est sans effet (45% pensent qu'elle dégrade leur qualité de vie).**

46,2%

DES CONTRIBUTEURS,

ont trouvé l'ambiance apaisée, conviviale ou dynamique dans la zone piétonne au cours de l'expérimentation.

LES 9 PROPOSITIONS DES COMMERÇANTS



Les commerçants millavois, à travers le conseil d'administration de l'Office du Commerce et de l'Artisanat (OCA), ont formulé **9 propositions constructives** à l'égard de la piétonnisation. L'équipe municipale en a retenu plusieurs, écarté certaines, se donne le temps de la réflexion pour d'autres. Dans tous les cas, elle a étayé ses décisions lors de la réunion publique du 10 octobre avec les commerçants.

Voici les propositions de l'OCA avec, pour chacune d'elles, la décision prise par la Ville, motivation à l'appui.

1 LA LIMITATION DE LA VITESSE EN CENTRE-VILLE.

OUI. Le cœur de ville devient zone à 20km/h, dite zone de rencontre. Au-delà du cœur de ville, le passage de la commune en zone 30km/h est à l'étude, pour la sécurité des riverains et promeneurs, la réduction de la pollution et des nuisances sonores.

2 LA GRATUITÉ DU STATIONNEMENT LE SAMEDI APRÈS-MIDI.

À ÉTUDIER La proposition sera mise à l'étude.

3 LA RÉHABILITATION DU PARKING DES HORTES, AVEC UNE STATION DE TROTINETTES ET/OU VÉLOS ÉLECTRIQUES.

OUI. Précision : il ne s'agira pas d'un revêtement type bitume ou béton, car le parking se trouve en zone inondable.

4 LE STATIONNEMENT PAYANT PARTOUT EN CENTRE-VILLE AVEC UNE HEURE OFFERTE.

AUTREMENT. Un équivalent, ou presque, existe avec le stationnement en zone bleue, l'heure offerte au parking de La Capelle, la demi-heure gratuite au parking Emma-Calvé. La Ville, qui a créé 90 places de zone bleue cet été, a étendu la durée du stationnement autorisé à 30 minutes (au lieu de 20) sur la suggestion des commerçants. S'agissant de la zone verte, elle est destinée à un stationnement de plus longue durée, au tarif d'1€/h.

5 LA GRATUITÉ DU PARKING

RAYMOND-DELPUECH (rue du Champ du Prieur) pour les employés du centre-ville

NON. Il n'est pas souhaitable d'instaurer une différence de traitement entre les usagers du stationnement. En outre, au parking Raymond-Delpuech, le tarif du stationnement est passé du rouge au vert (longue durée).

6 UNE PIÉTONNISATION MODULABLE (12H-15H ET 19H-0H) EN SAISON (PRINTEMPS/ÉTÉ)

rue Clausel-de-Coussergues et place Foch.

NON. Le caractère saisonnier et modulable ne permet pas d'installer de nouvelles habitudes, de repenser l'utilisation de l'espace par les commerçants et habitants : installation de cafés, de restaurants, extension des boutiques...

7 LE BOULEVARD SADI-CARNOT ET LE TOUR DES HALLES EN SENS UNIQUE À VITESSE RÉDUITE.

OUI. Le boulevard Sadi-Carnot est inclus dans la nouvelle zone 20km/h. La place des Halles passe à sens unique (autorisée aux voitures sur un côté).

8 LE BOULEVARD DE BONALD EN SENS UNIQUE VERS LE MANDAROUS ET À DOUBLE SENS ENTRE SADI-CARNOT ET LE MANDAROUS.

PRESQUE. Le double sens du boulevard de Bonald se fera à partir de la rue Louis Julié et jusqu'à Sadi Carnot.

9 LA PLACE DE LA CAPELLE EN DOUBLE SENS POUR DESSERVIR LE PARKING DU CENTRE COMMERCIAL AVEC UNE PIÉTONNISATION MODULABLE LE SAMEDI ET LORS D'ÉVÉNEMENTS.

NON. Le caractère modulable n'est pas souhaitable (cf. réponse 6).

Une meilleure signalétique pour le parking de la Capelle est prévue. La possibilité d'accéder au parking par la rue du Rajol est en cours d'étude.

PIÉTONNISATION

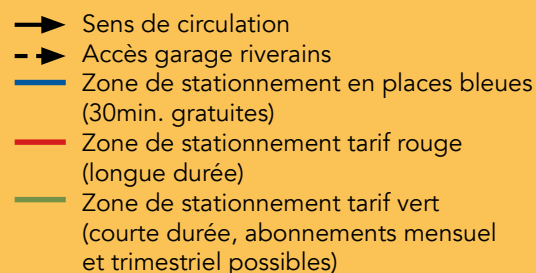
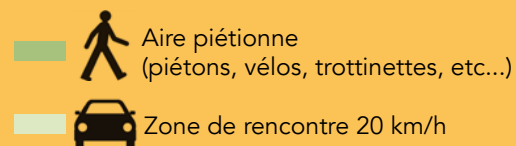
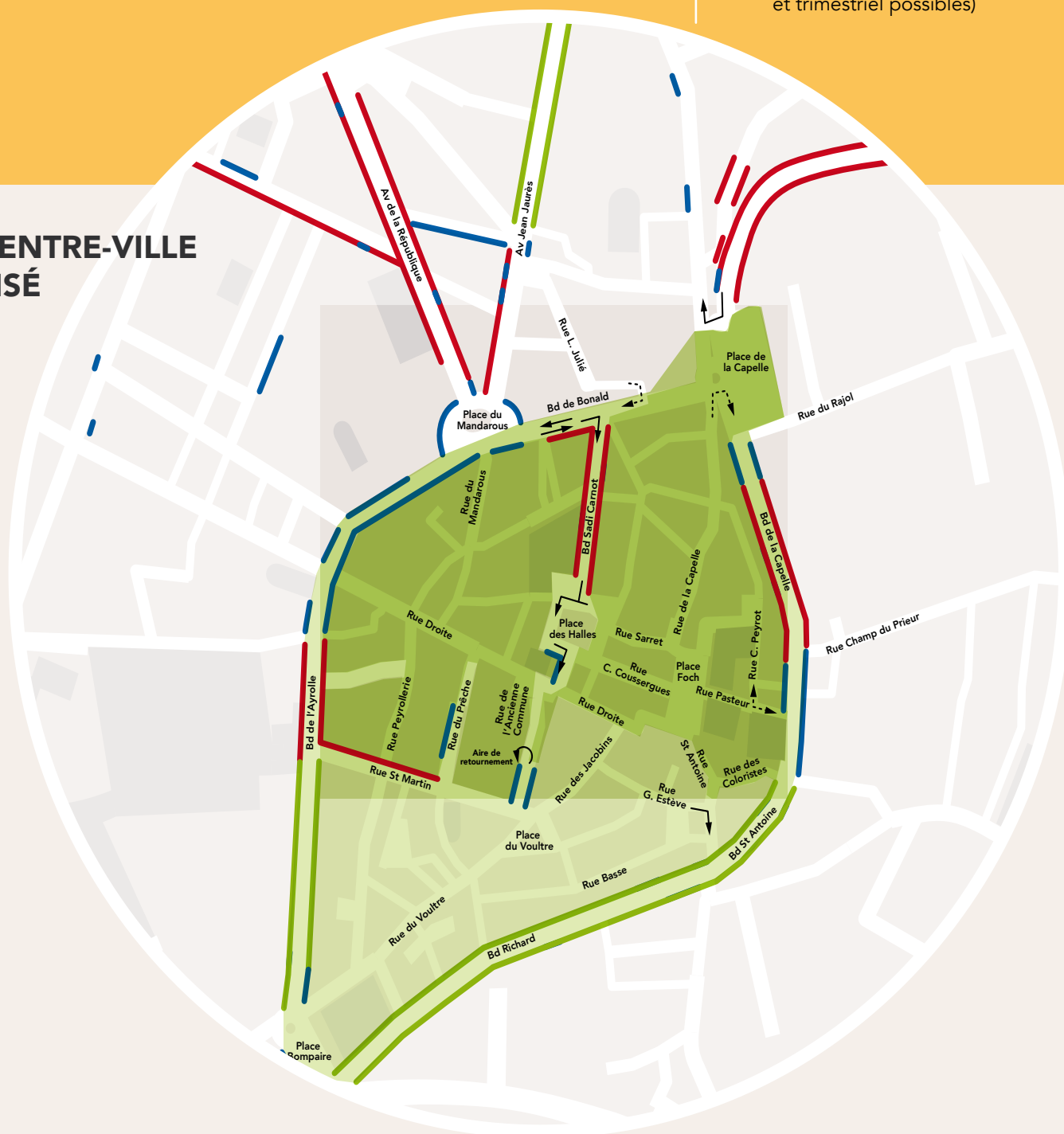
UN MODÈLE DURABLE MIS EN PLACE

La **place Foch** avec la **rue Clausel-de-Coussergues**, la **place de la Capelle** avec le début du **boulevard de Bonald**, deviennent de **véritables aires piétonnes**. Aussi, les barrières sont enlevées et remplacées par une signalétique d'entrée en zone piétonne.

La circulation automobile est autorisée à 20km/h à sens unique entre le boulevard Sadi-Carnot et la rue de l'Ancienne commune via la moitié ouest du tour des Halles et la rue Fernand-Candon. Ceci pour l'accès de tous au Créa, aux commerces et à la pharmacie mutualiste.

Progressivement, des aménagements seront installés au sein de l'espace piéton, notamment dans le cadre du verdissement du cœur de ville, projet plébiscité par les habitants lors de la consultation citoyenne de 2021.

Dans les prochains mois c'est le passage à 30km/h de l'ensemble de la ville qui sera étudié.

LE CENTRE-VILLE
APAISE



POLICE MUNICIPALE PLUS DE PROXIMITÉ

La Police municipale est réorganisée pour une meilleure présence en faveur de la sécurité et de la tranquillité des habitants. Merci de respecter le travail des agents.

Plus de présence pour plus de proximité. La Police municipale est désormais en fonction 6 jours sur 7 et de treize à quinze heures quotidiennes. « Une meilleure présence sur le terrain doit permettre d'éviter l'effet de petite délinquance et de veiller davantage à la quiétude des habitants », précise Jean-Claude Benoît, conseiller municipal délégué à la sécurité publique.



Une meilleure présence sur le terrain doit permettre d'éviter l'effet de petite délinquance et de veiller davantage à la quiétude des habitants »

Jean-Claude Benoît

Cette extension des plages horaires permet davantage de sécurisation à l'entrée ou la sortie des écoles, davantage de patrouilles pédestres en lien avec la Police nationale, une plus grande fréquence des contrôles de vitesse et de du bruit des deux-roues. « Je tiens aussi à ce que la Police municipale travaille avec le CLSPD, conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, pour un traitement concerté des problèmes de voisinage, les nuisances sonores par exemple », mentionne Jean-Claude Benoît.

S'agissant du stationnement, la consigne de l'élu est claire : « Je demande que l'on fasse preuve de souplesse, que l'on ne verbalise pas à la minute près. En revanche, je ne tolère aucun passe-droit. La loi est la même pour tout le monde ». Avec ces changements, Jean-Claude Benoît déploie sa vision de la Police municipale : « une police de proximité qui ne soit pas dans la répression et la distance, mais dans le dialogue auprès des citoyens ».

13

HEURES

la nouvelle amplitude horaire des policiers municipaux en cet automne et jusqu'au début de l'été. Ils sont présents de 7h à 20h du lundi au samedi. En saison estivale, cette amplitude atteint 15 heures : de 7h à 22 heures. Au total, une présence sur six jours au lieu de cinq précédemment, à raison de treize à quinze heures quotidiennes au lieu de huit.

75€

le montant de l'amende pour les dépôts sauvages de sacs poubelles.

Après contrôle par les policiers municipaux, un titre de recette est émis par le Trésor public et envoyé au contrevenant.

11

POLICIERS MUNICIPAUX

assurent des missions de prévention et de maintien du bon ordre : patrouilles en ville, sécurisation des entrées et sorties d'écoles, constatation d'infractions relatives aux nuisances sonores, aux incivilités, gestion des conflits de voisinage, sécurisation d'événements communaux, gestion de la divagation animale et des chiens dangereux...

Au service de la quiétude et de la salubrité publiques.

4

AGENTS DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)

procèdent au contrôle du stationnement en ville. Ils verbalisent en cas de stationnement non payé ou de stationnement abusif sur une place en zone bleue.

Le stationnement gênant est géré par les policiers municipaux. La création d'un flyer, déposé sur les véhicules-ventouses à titre d'avertissement avant verbalisation et enlèvement, a permis de résorber partiellement le problème, par exemple boulevard Richard et sur les parkings de la Grave et des Hortes.

2

PERSONNELS ADMINISTRATIFS

en poste au bureau de la Police municipale, 14 rue de la Condamine, complètent l'effectif du service, auquel sont rattachés également deux placiers-receveurs. Soit 19 personnes au total.

POUR ÉTENDRE LE BILINGUISME DANS LES ÉCOLES

Dans un contexte positif de hausse du nombre d'élèves (+45), Emmanuelle Gazel, maire, et Aurélie Éson, adjointe à l'Éducation, ont accueilli le recteur de l'Académie de Toulouse, Mostafa Forar. Elles lui ont demandé des moyens pour étendre l'enseignement bilingue, aujourd'hui dispensé avec succès à Jules-Ferry (anglais) et Beauregard (espagnol).

Ces demandes portent sur :

- l'octroi, en primaire, de postes fléchés d'enseignants possédant une habilitation en anglais
- le déploiement de postes fléchés au collège Marcel-Aymard
- la mise à disposition d'assistants de langue anglaise.

Avec les deux écoles bilingues, le collège et la section européenne anglais au lycée Jean-Vigo, la dynamique du bilinguisme est bien réelle sur Millau. Depuis peu, une initiation à l'anglais a commencé au Pôle petite enfance.



“

Le bilinguisme déploie les capacités cognitives de l'enfant dès le plus jeune âge et nous voulons le mettre en place dans d'autres écoles. Nous souhaitons également que la continuité de l'enseignement bilingue soit pérennisée au collège Marcel-Aymard où, à ce jour, elle est portée par des enseignants volontaires ».

AURÉLIE ÉSON, ↓
Adjointe à l'Éducation



« Agir pour l'égalité des chances »

L'école Jules-Ferry est dotée de cinq postes d'enseignement au profil bilingue anglais. Laurence Gayrard, professeure du CP, a commencé il y a douze ans auprès des maternelles. Entretien.

Quel regard portez-vous sur l'enseignement bilingue, après 12 années d'expérience en la matière ?

L'enseignement bilingue anglais à Jules-Ferry est une initiative municipale de 2010. Son objectif, favoriser la mixité sociale dans cette école, a été pleinement atteint. Avec l'enseignement d'une langue étrangère, le niveau social et culturel importe peu : il y a une égalité des chances, cela se vérifie et se quantifie. Des enfants en difficulté en français se retrouvent en confiance avec l'anglais. Parler plusieurs langues augmente la plasticité cérébrale, les enfants entrent plus vite dans les apprentissages. Il est même impressionnant de constater la rapidité avec laquelle ils s'adaptent, captent les intonations et les structures de phrases.

Comment procédez-vous exactement ?

Les premiers enseignants de l'école bilingue, dont moi-même, ont procédé par expérimentations et tâtonnements :

nous étions une école pionnière il y a 12 ans. Ma méthode est de passer d'une langue à l'autre selon la difficulté de la notion enseignée. J'explique le concept en français et je donne la consigne en anglais. Quand le concept est acquis par les enfants, je passe intégralement à l'anglais. Je peux, par exemple, illustrer l'addition avec des cubes et mettre des mots anglais sur la démarche. L'anglais, alors, se rapporte à des images mentales. La gestuelle fixe la mémorisation : le sport, ainsi, est pratiqué en anglais. En élémentaire, si des élèves sont en difficulté avec les mathématiques, par exemple, on veille à ne pas les submerger, en restant en français. C'est avec l'expérience que l'on trouve les bonnes modalités. Enseigner en anglais se rattache à des démarches plus ludiques, interactives, des jeux, des chansons, l'écoute de livres, beaucoup de supports audios, vidéos et numériques. On favorise des situations de communication. À l'occasion de la Fête des couleurs, nous allons renouveler des échanges avec des enfants indiens par le biais d'outils numériques. On rebondit aussi sur des événements en lien avec la culture anglo-saxonne.

Lors de la visite du recteur, un projet de l'équipe pédagogique a été évoqué. Quel en est l'objectif ?

Nous allons déposer une candidature dans le cadre d'un projet européen Erasmus, pour la formation des Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et des intervenants (tels que les éducateurs sportifs municipaux) à l'éducation bilingue. Nous souhaitons aussi obtenir une formation plus spécifique des enseignants à la didactique des maths en anglais. La mairie nous apporte tout son soutien dans cette démarche.

BUDGET COMMUNAL

COÛT DE L'ÉNERGIE : AGIR ÉNERGIQUEMENT

La flambée des prix de l'énergie vient impacter un budget communal déjà très contraint. Soucieuse de ne pas faire peser cette charge sur la vie quotidienne des citoyens et usagers, l'équipe municipale prend des mesures pour maîtriser plus encore les consommations d'énergie des bâtiments communaux.

60

BÂTIMENTS

Mairie et annexes, Centre technique municipal, écoles publiques, Pôle petite enfance, gymnases, musée, Maison du Peuple, locaux associatifs...

13

ÉQUIPEMENTS

WC publics, aires de repos...

Quelle augmentation en prévision ?

L'impact de l'inflation sur les coûts de l'énergie est évalué en 2022 à 659 000€.

Le budget initialement dédié aux charges énergétiques 2022 est de 956 000€.

Sur l'ensemble du budget de fonctionnement de la Ville, cela représente +6%.

+100%

PAR RAPPORT À 2021

A TITRE DE COMPARAISON

PRÉVISION 2022

EN 2022 >

956 000€

+ inflation

659 000€

=1.61M€

EN 2021 >

805 228€ dont :

- électricité bâtiments/équipements : 285 600€
- éclairage public : 203 000€
- gaz : 316 628€

LES PRINCIPES RETENUS

PAS D'AUGMENTATION DU TAUX DES IMPÔTS LOCAUX

(+0% sur l'ensemble du mandat)

MAINTIEN DE LA TARIFICATION SOCIALE ET SOLIDAIRE

pour la cantine scolaire et le portage de repas à domicile

ACTIONS DE SOBRIÉTÉ ET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUES

Objectif : -10% de consommation énergétique en 2023

PAS DE DIMINUTION DU CONFORT THERMIQUE

dans les bâtiments accueillant les enfants (écoles, crèche...)

Chantiers de rénovation énergétique

DANS LES ÉCOLES

Jules-Ferry et Albert-Séguier/Le Crès

Isolations, toiture, chauffage, remplacement des menuiseries : travaux effectués cette année.

À L'HÔTEL DE VILLE

Changement des menuiseries selon un phasage annuel

ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Créa et salle René-Rieux, Théâtre de la Maison du Peuple, Musée

Isolation, réfection de toiture, etc., réalisées cette année

HALLE SPORTIVE MARIE-AMÉLIE LE FUR

Respect des normes énergétiques. Chantier en cours de finalisation

GYMNASE PAUL-TORT

Rénovation énergétique globale, isolation du faux plafond. Chantier en cours

PARC DES SPORTS GABRIEL-MONTEILLET

Installation de projecteurs led au terrain d'honneur

POSE DE PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES

À la cuisine centrale en cette année 2022

À l'école Jean-Henri-Fabre en 2023

Au local peinture du Centre technique municipal en 2023

Pour la maîtrise des dépenses d'énergie

• Un effort sur l'éclairage public

L'extinction nocturne des lampadaires est étendue depuis début octobre.

• Un effort sur la performance des bâtiments

La gestion technique centralisée (GTC) sera installée d'ici fin 2023 sur les équipements municipaux (écoles, cuisine centrale, Théâtre, Médiathèque, etc.). Ce système permet de gérer à distance les consommations d'énergie (électricité, chauffage, ventilation...) d'un bâtiment en fonction de son usage et de sa fréquentation à l'instant T. À ce jour, seule la salle des fêtes en est équipée.

• Un effort collectif des agents municipaux

Les agents administratifs adoptent des éco-gestes :

- > baisses des thermostats
- > suppression de l'eau chaude dans les sanitaires des bâtiments
- > déconnexion des radiateurs dans les couloirs et les sanitaires.

• Un regroupement des services pour une utilisation plus efficace des locaux.

• Un effort dans la gestion du chauffage des gymnases

Aux vacances de Noël et de février, les gymnases millavois ne seront chauffés qu'une semaine sur deux.

• Un effort en lien avec les associations

Un planning annuel d'occupation des équipements sera établi afin d'optimiser leurs périodes d'ouverture.

Ces actions ont été suggérées par le « groupe de travail Énergie » mis en place par l'équipe municipale dès ce printemps. Ce groupe, composé d'agents de différents services, détermine également des indicateurs de suivis pour mesurer l'impact des actions engagées. Il travaille aussi sur les mobilités, là encore en faveur de la sobriété énergétique.

PISCINE +40% maîtriser la vague

La piscine, sous gestion intercommunale, représente un coût annuel énergétique de 200 000€. Avec l'inflation des prix de l'énergie, l'augmentation prévisionnelle est estimée à 80 000€, soit +40%.

Cette hausse ne pèsera pas sur les usagers et aucune restriction ne sera mise en œuvre quant aux créneaux d'ouverture de la piscine. La Communauté de communes, tout comme la Ville, va maîtriser la consommation énergétique de ses équipements sans impacter les citoyens et les usagers (pas de hausse fiscale, poursuite de la gratuité des transports scolaires).



À LA MÉDIATHÈQUE INTERNET : DEMANDEZ CONSEIL !

Millau lutte contre la fracture numérique. Pour faciliter l'utilisation d'internet par tous, la Ville vient de recruter un conseiller numérique : Julien Lecroart. Rencontre.

Pouvez-vous présenter votre parcours ?

Aveyronnais d'origine, j'ai obtenu une licence de lettres à Toulouse et poursuivi mes études à la Sorbonne, avec une spécialisation Édition, médias, audiovisuel. Ce qui m'a permis de travailler comme rédacteur web auprès de plusieurs agences de communication de toute la France, essentiellement pour des artisans et des prestataires de service. M'étant réinstallé en Aveyron il y a deux ans, j'ai postulé à la Médiathèque qui m'a recruté en mai sur le poste de conseiller numérique France Services. Un poste financé par l'État et pour lequel j'ai suivi, jusqu'en septembre, une formation obligatoire de quatre mois.

Quelle est la vocation d'un conseiller numérique ?

Il s'agit d'accompagner et de former les usagers à l'utilisation des outils numériques. La dématérialisation des services va vite, or tous les citoyens ne maîtrisent pas l'usage d'internet. Je leur apprend à effectuer leurs démarches en ligne, à commencer par celles de France Connect qui se rapportent à la sécurité sociale, à la caisse d'allocation familiales, aux impôts, à la demande de pièces d'état-civil... Mon aide s'étend à d'autres domaines de la vie quotidienne : comment utiliser une tablette, chercher un appartement sur internet, suivre la scolarité de son enfant sur l'ENT, par exemple.



“

Installé à la Médiathèque, le conseiller numérique sera en contact avec tous les publics, aussi bien les seniors éloignés des usages numériques, par exemple, que les jeunes ayant besoin d'aide pour leurs démarches administratives. Son recrutement est un apport déterminant au service des Millavoises et des Millavois.»

NICOLAS WÖHREL, ↓
Adjoint à la culture

S'agit-il d'un accompagnement ponctuel ou plus durable ?

Ma mission est de rendre l'utilisateur autonome. Les personnes qui utilisent les ordinateurs à la Médiathèque ont parfois besoin d'aide. À ce moment-là, je leur explique comment procéder. Puis, s'ils le souhaitent, je leur propose un atelier personnalisé, pour une formation étalée sur un à trois mois. Cette formation aux usages numériques est gratuite et accessible à tous les usagers, sans condition d'abonnement à la Médiathèque. Citoyens, entreprises : chacun peut venir me demander un conseil et se former.

Votre conseil porte sur différentes technologies ?

Sur tous les outils numériques : ordinateur donc, mais aussi tablette, smartphone, liseuse. Les demandes portent aussi bien sur la création et la gestion d'une adresse mail que sur le téléchargement d'applications mobiles. Il y a aussi une inquiétude sur la sécurisation des données partagées, les spams, les cookies, le phishing. J'aborderai également la sensibilisation à l'information. Avec mes collègues de la Médiathèque, nous interviendrons en ce sens, dans le cadre de la semaine de la presse et des médias 2023, auprès des collèges et des lycées.

LE CONSEILLER NUMÉRIQUE DE LA MÉDIATHÈQUE VOUS AIDE ET VOUS APPREND À

- utiliser votre ordinateur, votre smartphone, votre tablette
- effectuer vos démarches en ligne
- correspondre par mail
- accéder à l'offre locale de soins (prise de rendez-vous)
- suivre la scolarité de votre enfant (ENT)
- réaliser vos achats en ligne

OU ENCORE

- utiliser les réseaux sociaux
- découvrir toutes les possibilités du numérique.



ATELIERS DE FORMATION INDIVIDUALISÉS ET GRATUITS
Contact
julien.lecroart@conseiller-numerique.fr
Médiathèque du Sud-Aveyron,
Esplanade François-Mitterrand à Millau
05 65 61 17 19

LE MOIS DU DOC'

Dans le cadre du Mois du film documentaire en Aveyron, Millau accueille trois projections en novembre :

Où sont nos amoureuses, de Robin Hunzinger, le samedi 29 à 14h30 à la Médiathèque, en présence du réalisateur (séance gratuite sur réservation au 05 65 61 17 19).

Deux jeunes provinciales, étudiantes puis professeures dans les années 30, tentent de construire une vie commune à la fois engagée et amoureuse.

Ultraviolette et le gang des cracheuses de sang, de Robin Hunzinger, le samedi 29 à 20h30 aux Cinémas de Millau, en présence du réalisateur.

Dans sa cavale, Marcelle, surnommée Ultraviolette, va défier l'école, la maladie, les médecins, la mort, embrasant de vie tous ceux qu'elle croise sur sa route.

Jerico, l'envol des jours infinis de Catalina Mesa, le mardi 22 à 20h30 à la Médiathèque (séance gratuite sur réservation au 05 65 61 17 19).

Dans un village colombien, des femmes d'âges et de conditions sociales différentes évoquent les joies et les peines de leur existence.



« TRAVERSÉES » AU MUSÉE

Jusqu'au 31 décembre, l'exposition « Traversées » vous propose une exposition du photographe **Éric Bourret**, fruit de son immersion sur le plateau du Larzac pendant deux automnes et deux hivers.

Un mobile de la plasticienne Nuria Prats Fons et une création sonore de l'audio-naturaliste Marc Namblard accompagnent cette expérience sensorielle.



Musée de Millau et des Grands Causses,
Hôtel Pégayrolles,
Place Foch.

Ouverture du mardi au samedi.

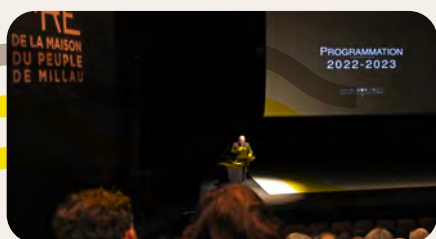
L'entrée au Musée est gratuite pour tous.

MAISON DU PEUPLE LA SAISON BIEN LANCÉE



Commencée par la comédie burlesque et aérienne *Jetlag*, la saison 2022-23 du Théâtre est un voyage au gré de spectacles libres comme l'air. Des Fables enchanteresses et une tendre *Histoire d'amour*, François Morel et Camille Chamoux, des *Larmes de crocodile* et des brebis en période de tonte, des gouttelettes et des *Incandescences*, du jazz et de la danse aérienne, du cirque et un octuor à cordes, le rafraîchissant festival de chanson française Les Givrées...

Une formidable saison à travers les formes scéniques.



THÉÂTRE
DE LA MAISON
DU PEUPLE
DE MILLAU
SCÈNE CONVENTIONNÉE
D'INTERÊT NATIONAL
ART EN TERRITOIRE



Programme complet sur
maisondupeuplemillau.fr



BONHEURS D'HIVER

Le festival **Bonheurs d'hiver** commencera le 7 décembre à la Médiathèque. La grande parade de Noël, que préparent avec ardeur les bénévoles de l'association Festiparade, aura lieu les 17 et 18 décembre. Le programme complet sera bientôt publié.



pass
Culture

JEUNES DEUX PASS' PLUTÔT QU'UN !

Avec le Pass Culture, les jeunes de 15 à 18 ans peuvent accéder à un large éventail d'offres culturelles, à commencer par le Théâtre de la Maison du Peuple et les Cinémas de Millau.

• **Tu as entre 15 et 17 ans ?** Tu bénéficies d'un crédit de 20€ l'année de tes 15 ans, 30€ l'année de tes 16 et 17 ans. Ce crédit est cumulable et utilisable jusqu'à la veille de tes 18 ans.

• **Tu as 18 ans ?** Tu as accès à un crédit de 300€, utilisable pendant 24 mois pour des sorties et des biens culturels.

Téléchargez sans attendre l'application mobile Pass Culture !



Et comme deux Pass' valent mieux qu'un, le Théâtre de la Maison du Peuple et la MJC proposent le **Pass Spectacle Jeunesse**. Il donne accès à six spectacles-concerts de la saison et autres événements culturels qui ont été choisis avec les jeunes.

Tarif : carte MJC 14€ + 20€ (nombre de places limité).

DEVENEZ ASSISTANTE MATERNELLE !

Comment mieux décrire le travail des assistantes maternelles qu'en leur donnant la parole ?

Plusieurs d'entre elles, dans un clip réalisé par le service communication de la mairie, nous font partager leur métier et les bonheurs qui vont avec. Ce film de cinq minutes est à visionner d'urgence sur la chaîne YouTube de la Ville de Millau.

Pourquoi ne pas les rejoindre ? Aujourd'hui, le Relais Assistante Maternelle du Pôle petite enfance a besoin d'assistantes maternelles. Au nombre de 80 il n'y a pas si longtemps, celles-ci sont aujourd'hui 54. Une diminution liée aux départs en retraite et aux lendemains de la crise sanitaire. Or, la demande des parents est forte sur le bassin de vie.

« Nous essayons d'être facilitateurs pour la mise en place de formations », souligne **Sylvie Martin-Dumazer**, adjointe à la petite enfance, à la jeunesse et à la famille.

L'élue œuvre en lien avec le Département, qui délivre les agréments d'assistante maternelle et qui, en juillet à Saint-Affrique, a organisé une session de présentation du métier.

À l'heure actuelle, trois jeunes Millavoises sont en formation et une quatrième inscription est enregistrée pour début 2023. « Cette année, à notre demande, huit places en formation sont financées par la Région », précise l'adjointe.



Contact

Pôle petite enfance de Millau

05 65 59 25 80



Dans notre approche, tout est lié : l'éducation, le social, le sport et la santé »

Florence Carrat

SPORT ET SANTÉ DANS LA MÊME MAISON

Installé boulevard Georges-Brassens, le centre Solution Sport est l'une des 436 Maisons Sport Santé reconnues par l'État. Espace de remise en forme, de préparation physique et de socialisation, tant pour les jeunes ados que pour les seniors, ce centre a été créé par Florence Carrat en 2019.

Envisagées par l'État comme un outil de santé publique, les Maisons Sport Santé ont pour objectif de lutter contre la sédentarité et l'inactivité physique, de promouvoir un mode de vie sain et actif auprès des personnes éloignées de la pratique sportive.

Cette démarche est menée en liaison avec les acteurs territoriaux. Ainsi, Millau a été l'une des premières villes d'Occitanie à participer au grand défi Vivez-Bougez, avec des interventions de la Maison Sport Santé en milieu scolaire. Dans les villages du bassin millavois, la Maison Sport Santé orchestre des jeux collectifs, par exemple des rencontres de football pour les plus de 60 ans, assorties d'un bilan de condition physique régulier pour les participants.

Les sorties de marche nordique s'accompagnent d'un objectif de renforcement musculaire. Avec les jeunes, avec les sportifs aguerris, l'accent peut être mis sur la prévention des blessures. « Dans notre approche, tout est lié : l'éducation, le social, le sport et la santé », précise **Florence Carrat**.

Les Maisons Sport Santé visent à orienter tous les publics vers une pratique sportive, développer un réseau de professionnels du sport santé à travers la formation, déployer des actions de santé publique (par exemple, pour Octobre rose, avec l'association Croq'la Vie), valoriser les mobilités douces.

Autant d'enjeux que la Maison Sport Santé millavoise entend relever pour le bien-être de tous et de chacun !

Le groupe d'opposition Millau en Action conduit par Christophe Saint Pierre

La piétonisation à tout prix

Votre dogmatisme M^{me} Gazel face au sujet de la piétonisation est très loin des promesses de concertation citoyennes promises.

Sous couvert de convictions écologistes vous légitimez votre choix de maintenir la piétonisation expérimentée depuis mi-juillet et ce, malgré un constat d'échec évident.

Parlons-en d'écologie... qu'y a-t-il d'écologique lorsque le temps de trajet des habitants se trouve rallongé ? Tout le monde ne peut pas rouler à vélo !

Quant aux commerçants, à quel moment avez-vous pris le temps d'écouter leurs doléances ? Nous, nous avons pris ce temps d'échange et d'écoute et nous vous demandons solennellement d'arrêter de nier la réalité. De nombreux commerçants sont fermement contre la piétonisation en l'état actuel. Certains parlent de mettre la clé sous la porte d'ici la fin de l'année, d'autres ont ou vont licencier.

Comme vous savez si bien le faire, vous les traitez avec mépris et indifférence. Vous osez répondre à une commerçante inquiète « Si vous n'êtes pas contente allez chercher un local ailleurs,

d'autres seront ravis de pouvoir accéder à votre local... » ou bien « de toutes façons vous les commerçants vous râtez tout le temps... » ou encore « le changement prend du temps et fait peur... » On n'a pas le temps ! Qu'attendez-vous ? La fermeture des commerces ? Ainsi, vous l'aurez votre centre-ville apaisé, sauf qu'il sera déserté !

Nous étions convaincus que ce mandat serait celui de la transition écologique. Nous avons voulu être constructif et partager avec vous nos travaux et nos idées engagés en concertation avec le conseil consultatif citoyen comme par exemple un sens unique de circulation et un partage des espaces où se côtoieraient des piétons, vélos, du stationnement...et surtout une piétonisation accompagnée d'un centre-ville rénové.

Au moment où nous rédigeons cet article, nous sommes à une semaine de la fin de l'expérimentation. Alors, de grâce Mme Gazel, entendez les arguments non contestables de votre population, cessez de vous braquer. Nous ne sommes pas en guerre contre vous, juste en colère et vous avez le pouvoir d'apaiser cette situation.

HAUMAITRE Karine Élue municipale

Chers Millavois soyez rassurés car votre ville a échappé au péril et va plutôt bien. Elle est solidaire, émancipatrice, durable, entreprenante et démocratique.

Votre ville est dans les meilleures mains qui soient où toutes les décisions prises sont celles qu'il faut prendre. Les réflexions menées les seules qui valent et la direction engagée l'unique envisageable. Laissez vous guider car ils mènent la barque et sont convaincus pour vous du cap qu'ils vous font prendre. Ils savent, ils ont mandat... Toutes autres allégations, alertes, constats sont mensongers, exagérés, ne relevant que d'appréciations et de perceptions subjectives.

Si vous souffrez de ne pas avoir de vision prospective, de manquer de visibilité sur les projets actuels, à venir et la manière dont ils sont et seront menés c'est que vous pensez mal.

Il vous faut cessez d'être circonspects, ingrats, ni constructifs ni force de propositions alors qu'une démarche d'ouverture et de démocratie participative vous est offerte...!

*Philippe Ramondenc, élu municipal,
n'a pas fait parvenir de tribune.*

Le groupe majoritaire Millau Naturellement

Depuis deux ans, nous avons fait le choix de soutenir fortement la vitalité et la qualité de vie de notre centre-ville. Cela se traduit par l'accompagnement à la rénovation de l'habitat avec près de 800 000€ de travaux pour la première année de l'OPAH-RU, l'embellissement des rues ou l'action quotidienne pour la propreté et la sécurité. C'est aussi l'accompagnement du commerce avec près d'1M€ injectés pour accompagner 187 commerçants pendant la crise sanitaire, les « rencontres du commerce » dont la deuxième édition aura lieu le 14 novembre, l'appel à projet « Ma fabrique à boutiques » qui permet à des candidats de s'installer dans des magasins vacants avec un accompagnement financier, l'aide à la rénovation des vitrines « Renov'ma boutique », démarche inédite avec déjà 6 commerces aidés, les actions d'animation de l'office du commerce et de l'artisanat que ville et comcom subventionnent, sont tout autant d'actions concrètes pour un centre-ville redynamisé et vivant. Ainsi, le taux de vacance

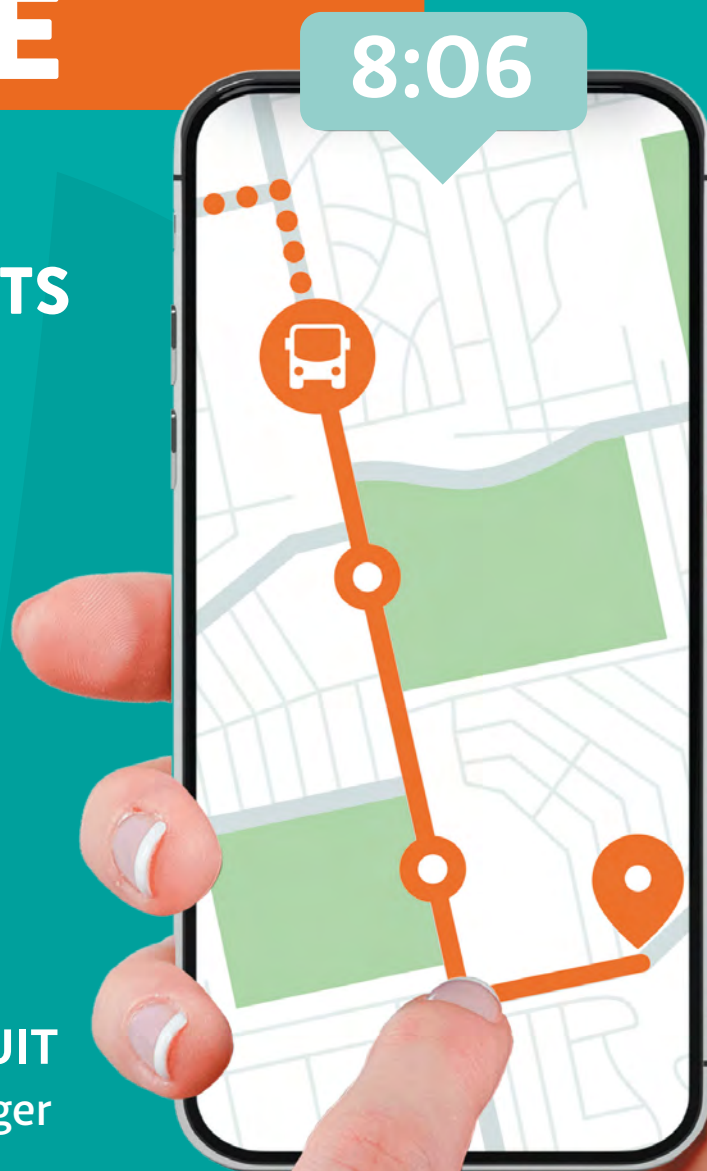
commerciale est en relative baisse (- 2% depuis 2019) et c'est encourageant. Beaucoup reste à faire surtout dans le contexte de crise du pouvoir d'achat que nous traversons et nous restons plus que jamais attentifs et mobilisés. Comme avec les commerçants, nous sommes aux côtés des familles pour les accompagner face à leurs difficultés et pour faciliter leur quotidien. Nous avons décidé d'un « bouclier solidaire » : maintien du prix de la cantine et des repas pour les aînés, non augmentation des impôts, maintien de la gratuité des transports. Avec nos difficultés financières et l'impact de la crise sur nos dépenses, ces actions constituent un choix politique très fort, quasi impossible à mettre en œuvre et nous devons réaliser des économies ailleurs. Ces choix sont néanmoins indispensables car ils nous permettent d'être aux côtés des plus fragiles tout en préservant l'environnement et nos ressources face à la crise climatique.



VOTRE APPLICATION GRATUITE

POUR TOUS
VOS DÉPLACEMENTS
EN TRANSPORTS
EN COMMUN
ET TROTTINETTE

TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT
Scannez le code pour télécharger



#ENSEMBLE, POUR UNE MOBILITÉ PLUS FLUIDE



Millau Grands Causses
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MOBILITÉS